

## LES TERRITOIRES DE L'OMBRE

**Bernard Aghina et Luc Gwiazdzinski**

*“C'est la nuit qu'il est beau de croire en la lumière”*

Edmond Rostand

*“Aménager le territoire, c'est atteindre son âme”*

François Mauriac

### PRÉAMBULE

Notre proposition s'inscrit dans le cadre d'une définition de l'aménagement du territoire proposée dès 1950 par Eugène Claudius-Petit<sup>1</sup> et jamais dépassée depuis : *“Recherche (...) d'une meilleure répartition des ressources naturelles et de l'activité économique (...) pour le bien-être et l'épanouissement de la population”*.

### L'utopie en quelques lignes

Nous sommes partis à la recherche d'une utopie, d'un “pays imaginaire où un gouvernement idéal règne sur un peuple heureux”.

Repenser la Cité dans l'espace et dans le temps 24 h sur 24 h.

Apprendre à “habiter le temps”, dimension oubliée de l'aménagement. Mettre du temps : maître du temps...

Le rêve était à portée de main, au bout de la rue, au bout du jour : c'était la nuit. En investissant ces “territoires de l'ombre”, notre société pourra se redéployer, se ressourcer, chercher les bases d'un nouvel imaginaire et d'un nouveau projet. Les moyens, techniques et méthodes de l'aménagement du territoire habituellement mobilisés pour réduire les déséquilibres spatiaux seront utilement appliqués à réduire les déséquilibres temporels.

Peuillons et animons la nuit !

### Son intérêt

Création d'emplois

Relance de la consommation

Relance du commerce et de l'industrie

Animation permanente

Retour des gens dans la rue

Développement de nouveaux besoins liés à la nuit

Diminution du sentiment d'insécurité

Mélange de population facilité par le clair-obscur

Création d'un nouvel imaginaire

Émergence d'un nouveau personnel politique

Liberté, Égalité, Fraternité (...)

### AMBIANCE FIN DE SIÈCLE

A cette époque, le siècle finissait, mal. Une grosse fatigue avait saisi le Vieux Monde. Malgré la “mondialisation” et l'essor des “nouvelles technologies de l'information et de la communication”, une à une, des frontières s'érigeaient dans les têtes et entre les pays. L'argent circulait mais les esprits se fermaient. Partout on réinventait les ethnies, les racines et les vieilles rancunes ... Les peurs structuraient les comportements et suscitaient des replis.

Au fond tout le monde en souffrait mais ne savait que faire. A quoi s'intéresser ? Pour quoi s'enthousiasmer ? Quels nouveaux territoires conquérir ?

### QUÊTE D'UNE NOUVELLE FRONTIÈRE

On ne pouvait plus, sous prétexte de relancer la machine, retourner coloniser les aborigènes ou massacrer quelques indiens. Nos ancêtres l'avaient déjà fait et bien fait ! On avait pensé à “une bonne guerre”, mais on tenait à son con-

fort et on en consommait déjà suffisamment à la télé. Bien sur il restait à relever quelques grands défis : proche de nous, renflouer le Crédit Lyonnais (mais plus personne n'y croyait) ; plus lointain, aller sur Mars (mais combien de temps encore pour passer du jouet téléguidé à un chimpanzé, puis à un militaire américain rasé, puis enfin à la foule des touristes du week-end...).

#### INVENTION D'UNE UTOPIE

C'est alors que quelques-uns eurent l'idée d'investir un territoire en friche, disponible pour chacun, chaque jour renouvelé, un espace de liberté, tout à la fois lieu d'échange et de rencontre, gisement d'emploi, terrain de découverte et de création : la nuit.

Leur programme tenait en quelques mots : *“La nuit ne sera plus un repoussoir, un territoire livré aux représentations et aux fantasmes mais un espace de projet, notre nouvelle frontière”.*

#### DÉFINITION D'UN PROGRAMME

Une fois la surprise passée, l'idée fit son chemin, enthousiasmant les décideurs et une grande partie de la population. Vingt mois plus tard, d'importantes réformes institutionnelles avaient abouti et le paysage nocturne était totalement transformé.

#### Politique et institutions

A territoire nouveaux : gouvernement nouveau. Pour éviter une banalisation de la nuit, une récupération par “ceux du jour”, un système politique parallèle fut mis en place garantissant la spécificité de cet espace et de ses citoyens. Une “Assemblée Nationale de la Nuit” fut élue au suffrage universel de nuit (bureaux ouverts de 20 heures à 6 heures dans les grandes villes). Un “Shadow-gouvernement”, dirigé par un “Gouverneur” fut désigné par le Président de la République, prisonnier de ses nuits blanches. Dans chaque commune de plus de 10 000 habitants, un “Maire de la nuit” fut élu au terme de campagnes où la convivialité et le savoir-vivre firent souvent la différence. Le syndicat des veilleurs de nuit fut transformé en “Haute Autorité de la Nuit” veillant à la seconde près aux horaires évolutifs du jour et de la nuit.

Institué pour une durée de 30 ans, ce système permit le développement et la consolidation des “Territoires de l'ombre”. Ils revinrent sans conflit majeur dans le giron national le 14 juillet 2029 à l'aube, malgré les réticences du dernier “gouverneur de la nuit”, Georges Ibou – aujourd'hui consultant nocturne aux États-Unis – qui préconisait la pérennisation du système avec l'instauration de DON-TON (Départements et Territoires d'Outre-Nuit).

#### LA NUIT DIMENSION OUBLIÉE

Selon la Genèse, l'obscurité a précédé le jour. “Dieu dit : que la lumière soit et la lumière fut. Dieu vit que la lumière était bonne, et Dieu sépara la lumière des ténèbres. Dieu appela la lumière “jour” et les ténèbres “nuit”. Il y eut un soir et il y eut un matin”.

On connaît et on étudie depuis longtemps la ville diurne. Par contre, on s'intéresse peu à la ville nocturne. Quelques chantres aussi talentueux que Novalis<sup>2</sup>, Henri Michaux<sup>3</sup>, Georg Trakl<sup>4</sup> ou Paul Morand<sup>5</sup>, Breton ou Aragon ont pourtant ouvert la voie. Mais rares sont les chercheurs en Sciences humaines qui aient trouvé le sujet digne d'intérêt. Au-delà des dérives nocturnes de Richard Bohringer<sup>6</sup>, et de quelques ouvrages pionniers comme celui d'Anne Cauquelin<sup>7</sup>, la littérature scientifique reste bien muette. Fait significatif : pas un mot dans deux ouvrages aussi importants que “Les mots de la géographie” ou “Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement”<sup>8</sup>.

Cette drôle d'amnésie touche autant les édiles et techniciens de nos agglomérations que les scientifiques.

– Nulle part la nuit n'apparaît encore comme un enjeu électoral majeur. Les programmes des candidats aux dernières élections municipales y font encore peu référence sauf sur les problèmes de bruit et de sécurité.

– La nuit est absente des réflexions de prospective et d'aménagement du territoire ou limitée aux nuisances : “le développement de la vie nocturne est générateur de gêne pour les habitants”.

### **Services publics**

A l'image de la continuité territoriale, on institua la notion de continuité temporelle pour les services publics dans toutes les régions (y compris la Corse).

– Comme autrefois les seuls hôpitaux et pharmacies, les postes, préfectures, commissariats et les banques nationalisées, restèrent ouverts toutes la nuit. L'employé stressé n'était plus obligé de prendre sa demi-journée pour s'occuper des papiers administratifs. On dit parfois que c'est entre 3 h et 4 h du matin que les guichetiers de la Sécurité sociale étaient les plus sympas. Il en fut de même pour les transports en commun. Grâce à la suppression du dernier métro, on a pu faire durer le dernier verre chez des amis et, certains soirs, Paris s'est pris pour Barcelone ou Séville.

– La connaissance des rythmes scolaires a bien progressé. Si la scolarité de jour resta la règle pour les plus jeunes, dès 14 ans, les emplois du temps se firent plus souples et les adolescents eurent le choix entre un enseignement diurne et un enseignement nocturne. Finie l'excuse du réveil qui n'a pas sonné.

– Le Ministère de la culture instaura une journée sans télé. Désarmés, les gens se retrouvèrent dans des parcs ouverts toute la nuit, joliment et discrètement éclairés. D'autres se réfugièrent dans les musées, bibliothèques et autres médiathèques. Quelques mois plus tard, la première chaîne de télévision privée française fut rachetée pour une bouchée de pain par des investisseurs coréens.

### **Intercommunalité de projet**

Afin d'encourager la définition de politiques globales de développement, le gouvernement de la nuit mit en place un système d'incitations fiscales invitant les communes de nuit et les communes de jour à réfléchir ensemble aux contours d'une "intercommunalité temporelle de projet".

### **Soutien au développement économique**

Sur tout le territoire national, la nuit fut désormais considérée comme une "zone franche" à la législation particulière :

- exonération de taxe professionnelle pour les entreprises travaillant la nuit ;
- diminution de la TVA de nuit ;

– création d'une Prime d'Aménagement du Temps (PAT) pour les entreprises qui s'installent la nuit ;

– toute ouverture d'un commerce en journée fut soumise à l'accord du "Comité du développement nocturne" qui vérifiait que cette activité ne pouvait pas se développer la nuit.

Les avantages fiscaux accordés aux entreprises furent en partie redistribués aux salariés avec majoration du salaire de nuit et doublement des vacances.

### **Aménagement du territoire et marketing territorial**

La nuit toutes les villes ne sont plus grises. Elles ont eu l'obligation de mettre en place un "Schéma de nuit" intégrant au minimum une charte d'ouverture des commerces, un plan lumière (éclairage fonctionnel, symbolique et cinétique), et une animation culturelle et artistique. Les premières villes à s'engager (Blois, Épinal, Boulogne...) virent leur paysage nocturne se métamorphoser, l'insécurité diminuer, l'emploi se développer. On en parla dans toute l'Europe et l'investissement de départ fut largement compensé par les retombées directes en terme d'implantation d'activités nouvelles et de tourisme. Tout le monde se remit à sortir la nuit. Moins craintifs, les gens recommencèrent à se parler et à échanger. La nuit, nouvelle alliée de l'urbanité, favorisa le brassage et les rencontres

### **Protection**

Dès le lancement du programme, ses initiateurs étaient conscients du risque de nuisance. La nuit est une ressource naturelle périssable. Il s'agissait bien d'un territoire vierge à développer et à préserver. C'est pourquoi des réserves et parcs de nuit – zones d'obscurité et de silence – furent créés – bien souvent autour des observatoires astronomiques. Ruraux et citadins équipés de lunettes à infrarouge – remboursées par la Sécurité sociale – venaient souvent s'y ressourcer et méditer loin de toute pollution lumineuse et sonore. Le luciole devint l'animal symbole de ces parcs d'un genre nouveau et remplaça le panda dans le cœur des amoureux d'une nature sans pollution (chimique ou lumineuse...).

## Arts

Paris, Ville Lumière enfin retrouvée, devint la capitale du "Night Art". Les "PAN" (pépinières artistiques nocturnes) instaurées par la municipalité facilitèrent l'éclosion de ce mouvement qui eut pour figures marquantes, Manuel Halliez, vidéaste, François Maserio, sculpteur de lumière, François Coltat historien du patrimoine et comme œuvre emblématique la fameuse "Lampe-tempête de plus de 500 mètres".

## Liberté

On chercha à lier l'espace et le temps. A la nuit espace de liberté fut associé dans chaque commune, un terrain d'aventure, sorte de "dazi-bao spatial" lieu d'expression et de citoyenneté. Il était par exemple possible à tout à chacun d'y bâtir la "maison de ses rêves" sans permis de construire, à condition de la réaliser en l'espace d'une nuit. Après une génération, l'édifice devait être détruit ou revenait à la commune.

## DÉRIVES ET DES "RAVES"<sup>10</sup>

N'en déplaise aux noctambules purs et durs amoureux de la nuit, adeptes de la dérive baudelairienne et jaloux de leur maîtresse, la conquête de la nuit a commencé. Il reste à organiser ce territoire et à le doter d'un gouvernement idéal. C'était notre utopie. Nous vous l'avons livrée. Au-delà des rêves, la nuit est un formidable enjeu pour villes, une dernière frontière, un

territoire presque vierge reste à défricher. Livrons-la aux artistes, urbanistes aménageurs ! On peut rêver de nuits plus belles que nos jours. Oui Paulo : "c'est beau une ville la nuit"<sup>11</sup> !"

**Bernard Aghina  
et Luc Gwiazdzinski**

1. Eugène Claudius-Petit, Ministre de l'Industrie et de l'Urbanisme.
2. Novalis (1975), Hymnes à la nuit (1800), NRF pp. 115-141.
3. Michaux Henri (1967), La nuit remue, NRF, 199p.
4. Trakl Georg (1972), Crépuscule et déclin, NRF, 279 p.
5. Morand Paul (1922), Ouvert la nuit, Gallimard, 221 p.
6. Bohringer Richard (1988), C'est beau une ville la nuit, Éditions Denoël, 157 p.
7. Cauquelin Anne (1977), La ville la nuit, PUF, 171 p.
8. Brunet Roger, Ferras René, Thery Hervé (1992), Les mots de la géographie, Reclus, 470 p.
9. Merlin Pierre, Choay Françoise (1988), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, 723 p.
10. Prononcer "rêve".
11. Bohringer Richard, (1988), C'est beau une ville, la nuit, 157 p.
12. MacDonald David, (1995), European Mammals, Evolution and Behaviour, HarperCollins, Londres.

### LA NUIT : NOTRE PREMIÈRE NATURE ?

Cette absence d'intérêt pour la nuit est d'autant plus injustifiable que d'après David MacDonald, écologiste du comportement à l'Université d'Oxford, l'Homme et les mammifères en général lui doivent tout bonnement leur existence. Sa thèse sur "l'invention des mammifères" mérite le détour<sup>12</sup>. Ces derniers auraient été inventés il y a 65 millions d'années à un moment où le groupe dominant de vertébrés était composé de dinosaures, reptiles à sang froid, menant une vie essentiellement diurne. Une niche restait libre : la nuit. Elle a été occupée par les mammifères, alors essentiellement nocturnes. Ils se sont reproduits, dans un monde toujours dominé par les dinosaures. Jusqu'au moment où, sans doute à cause d'un changement de climat, ces derniers se sont éteints, laissant la place...